

La Présidence

De la Polynésie française

**BUREAU DE LA COMMUNICATION**

**Communiqué de Presse**

***Vendredi 26 avril 2019***

## Confirmation de l’octroi d’agrément pour la défiscalisation nationale des deux Dreamliner 787-9 d’Air Tahiti Nui

Le Vice-président de la Polynésie française, Teva Rohfritsch, et le président directeur général d’Air Tahiti Nui, Michel Monvoisin, ont confirmé vendredi matin, l’octroi de l’agrément fiscal national en vue de l’acquisition de deux appareils Boeing 787-9 Dreamliner par la compagnie au Tiare.

Ce soutien permettra de poursuivre le développement de la compagnie Air Tahiti Nui au service du rayonnement et de la promotion du Pays et de la pérennisation et du désenclavement de la destination Polynésie française.

Le premier appareil bénéficiant de cet agrément, baptisé « Bora Bora », sera présenté en juin prochain au Salon International de l’Aéronautique et de l’espace (SIAE) de Paris-Le Bourget.

Pour rappel, le coût d’un Dreamliner 787-9 est estimé à 200 millions $USD (prix catalogue)

Le Vice-président tient à remercier particulièrement, au nom du Président, Edouard Fritch et du Gouvernement de la Polynésie française, le ministre de l’Action et des Comptes Publics, Gérald Darmanin, la ministre des Outre-mer, Annick Girardin, le chef du service juridique de la fiscalité à la Direction générale des finances publiques, Edouard Marcus, ainsi que le chef du bureau des agréments et des rescrits fiscaux, Louis-Olivier Fadda et son équipe pour la qualité d’instruction du dossier, qui ont contribué grandement à la réussite de ce projet.

Le Gouvernement de la Polynésie française et la compagnie aérienne polynésienne Air Tahiti Nui tiennent à remercier chaleureusement l’Etat et ses différents services de l’administration centrale (DGFIP), la Direction du budget et des finances du Pays (garantie du Pays), les établissements financiers (AFD, Société Générale, Banque de Polynésie), les arrangeurs fiscaux (Société générale, Ingepar Fipromer (Bred/BPCE), I2F) et les collaborateurs de la compagnie qui ont œuvré collectivement pour le succès de ce dossier après 18 mois d’instruction et d’échanges fructueux.

-o-o-o-o-o-